



Secteur médico-social
Porteur de projet :
CLIC-MAIA du Bergeracois,
Etablissement ou service, Public,
DARRACQ Jean-Pierre Président

Public :
Adultes handicapés, Personnes âgées,
Personnes précaires ou vulnérables,
Professionnels
Territoire de l'action :
Territoire de santé (ARS) / Bassin de vie du
Bergeracois Dordogne
Coordonnées :
59 avenue de la Roque
BERGERAC
24100 06 08 27 09 15
jean-pierre.darracq@ch-bergerac.fr

- Action organisationnelle (gouvernance, partenariats, réseaux...)

Intégration du système d'information du sanitaire et des équipes de la MAIA et du CLIC dans le Bergeracois.

Cette mise en articulation devrait permettre de travailler de manière intégrée (modèle organisationnel basé sur les structures partenariales) afin que les personnes destinataires du dispositif expérimental MAIA aient un vécu de continuité (relationnelle, d'approche et informationnelle), de diversification, de flexibilité et d'adaptation aux changements de leurs besoins dans le respect de leur autonomie. Il s'agit en définitive de faire émerger de nouvelles pratiques de prise en charge au tour de deux principes :

- En premier lieu, la mise en place d'une porte d'entrée commune et de coordinateurs (gestionnaires de cas) qui devrait permettre de diminuer la fragmentation des services (social / médicosocial / sanitaire ; ville / hôpital ; public / associatif / privé ; long terme / court terme) et ainsi mieux répondre aux besoins de la population.
- En second lieu, par la constitution d'une expertise commune à partir de la mise en place d'un outil unique et d'un support d'information commun. Ce support d'information doit à la fois permettre de faire circuler les informations appropriées aux interventions (dans le respect du secret et de la confidentialité) et par ailleurs de constituer une base de connaissance sur les pratiques émergentes.

L'action a été mise en oeuvre sur le terrain.

Cohabitation de plusieurs acteurs médicosociaux sur un même territoire (MAIA-CLIC-Services sociaux du CG et du CH) aux objectifs de coordination voisins, sans concertation organisée.

Pertinence et contexte de l'action

- Objectifs

Apporter une forme de réponse au plan « Alzheimer et maladies apparentées » 2008-2012 à travers la mise en articulation des mesures 4 et 5 dont l'objectif est le renforcement de la coordination, d'une part, avec les mesures 8, 10 et 34 dont l'objectif est la mise en place d'un outil unique d'évaluation, d'un plan d'aide et de soins et d'un support d'information commun.

- Thématique

[Accès aux soins](#), [Accessibilité](#), [Aide aux aidants](#), [Gouvernance](#), [Logement / Habitat](#), [Partenariats / Réseaux](#), [Soutien à domicile](#), [Technologie de l'information et de la communication](#)

- Innovation

Le Médico-social dispose de peu de système d'information. Les SI intègrent rarement la dimension sanitaire et sociale. Une évaluation intégrée, accessible au fil de l'eau, constitue un tableau de bord de suivi de ces actions rarement réalisés.

Impact

- Résultats

Les partenaires institutionnels et les professionnels du territoire du dispositif expérimental MAIA du grand Bergeracois s'inscrivent dans cette perspective depuis plusieurs années et souhaitent ici valider et poursuivre leurs actions et observations concernant le soutien aux malades et à leurs familles face à la multitude de services présents sur le territoire par le biais d'une articulation de ces derniers dans le but d'aboutir à une prise en charge coordonnée.

- Reconnaissance de l'action

Pas de reconnaissance officielle